

je garde le silence sur le contenu de cette correspondance au point de n'avoir aucune discrétion à exercer à cet égard, tant dans mon intérêt personnel que dans celui du parti auquel j'appartiens.—Tout à vous.

L. H. LAFONTAINE.

(No. 13.—NON PUBLIÉE.)

L'hon. R. E. Caron à l'hon. L. H. Lafontaine.
Montréal, 16 Mars 1846.

Mon cher ami,
D'après l'entretien que nous avons eu Dimanche dernier, je pense que nous nous entendons parfaitement sur l'usage que vous pouvez faire de notre correspondance ; ainsi il est à peine nécessaire de vous dire, en réponse à votre lettre du 11, provoquée par la manière en date de la veille, que le refus de ma part d'insérer dans cette dernière, de consentir à ce que j'aurois pu appeler publication plutôt que publicité, de la correspondance en question, ne s'étend pas aux cas possibles, ou vous pourriez d'après les usages constitutionnels, et surtout en votre qualité de membre de la chambre d'assemblée, être appelé à parler de cette correspondance, mais qu'il est distinctement compris qu'en pareil cas, je ne réclame nullement le droit d'exiger que vous gardiez le silence sur le contenu de cette correspondance, qu'au contraire vous avez pleine liberté d'exercer à cet égard une discrétion judiciaire, tant dans votre intérêt personnel, que dans celui du parti auquel vous appartenez.—Tout à Vous,

R. E. CARON.

(No. 14.—NON PUBLIÉE.)

L'hon. M. Draper à l'hon. R. E. Caron.
Montréal, 19 Mars 1846.

Mon cher Monsieur,
Je viens de recevoir votre note de ce jour, m'informant qu'à l'égard de certaines communications verbales et écrites, qui ont eu lieu entre nous sur l'administration des affaires publiques en cette Province, et le moyen de faire entrer en charge des Canadiens comme vous-mêmes d'origine française, vous avez transmis les lettres que je vous avais adressées aux chefs du parti avec lesquels vous étiez en rapport afin de les consulter ; que ces lettres sont actuellement en possession des amis auxquels vous les avez envoyées ; que vous ignorez l'usage qu'ils en feront, mais anticipant qu'ils pourraient peut-être les rendre publiques, vous croyez de votre devoir de m'en avertir, afin que si elles étaient publiées, je connusse sous quelles circonstances elles se trouvaient entre leurs mains.
Notez communication a communiqué par une conversation provoquée de ma part, dans laquelle je vous ai témoigné le désir de m'assurer (dans le cas où vous jugeriez à propos de reposer cette confiance en moi) s'il n'y avait pas moyen de surmonter les obstacles qui s'opposaient à l'entrée en charge de personnes telles que vous même, et je remarquai alors, que si les Messieurs de politique différente ne pouvaient se fier à l'honneur et au caractère de ceux avec qui ils entrent en relation, il leur devenait impossible de pouvoir se communiquer leurs opinions ; je demandais aussi s'il y avait moyen d'effectuer quelque rapprochement. Je compris que vous étiez de mon avis. Alors je vous exposai mes vues sur l'état des partis politiques et sur la possibilité de placer les Canadiens Français de manière à ce qu'ils eussent une part équitable dans l'administration des affaires publiques. Vous m'avez dit qu'il y avait moyen de réparer, sur la possibilité de parvenir à ce résultat, il vous fallait conférer avec d'autres personnes. A l'égard de cette conférence je n'y ai pas pris part—en ce moment même j'épargne les noms des parties avec lesquelles elle a eu lieu ; il ne devait pas non plus être fait mention de mon nom, d'après ce que vous m'avez dit.
Les lettres que je vous ai écrites, à la suite de notre conversation, ont été dictées avec confiance et en toute simplicité, et je n'ai rien écrit, sous présidence à notre conversation. Elles étaient toutes, je ne crois pas me tromper, marquées de façon à dénoter ce fait ; en un mot, d'une manière aussi positive qu'il conviendrait de la faire, en observant ce qui est dit et doit être laissé à l'honneur d'un gentilhomme.
La démarche que pourrait adopter ceux de vos amis auxquels vous avez remis ces lettres, démarche qui pourrait vous forcer d'être partie à la publicité de ce qui était confidentiel et communiqué sur la foi de votre honneur, est une chose que, je crois, ne me regarde pas. Elle ne regarde comme de raison que vous et eux. Quant à moi, je dois dire que jamais je n'ai pensé (et vous ne me l'avez jamais donné à entendre avant votre note de ce matin) que vous aviez placé les lettres que je vous avais écrites, hors de votre contrôle, ou même que par votre fait, il était devenu au point d'une tierce partie de violer votre confiance non réelle.
Je me suis cru obligé, en justice à moi-même, de faire la présente réponse à votre note, afin que vous sachiez mon opinion sur la nature de nos correspondances, aussitôt que possible, après que je saurai la position dans laquelle vous vous trouvez placé vis-à-vis de vos amis, à cet égard.—Croyez moi, etc.,

W. H. DRAPER.

(No. 15.—NON PUBLIÉE.)

L'hon. R. E. Caron à l'hon. W. H. Draper.
Jeudi, 19 Mars 1846.

Mon cher Monsieur,
Le but que je me suis proposé dans la correspondance que j'ai eu lieu entre nous, était, ainsi que je vous l'ai exprimé plusieurs fois par écrit et de vive voix, de vous faire connaître les vues et les opinions de mes amis politiques, afin de voir s'il n'y aurait pas de moyen d'en venir avec eux à quelque arrangement ; pour remplir la mission dont je m'étais chargé, il m'a fallu de nécessité consulter les chefs du parti avec lequel je devais négocier ; comme plusieurs d'eux demeurant à une distance, j'ai adopté

comme plus facile et plus ouvert, le moyen de leur passer vos lettres et les miennes, à mesure que nous les échangeons ; de cette façon, la partie importante de votre correspondance se trouve actuellement en la possession des amis à qui je l'ai envoyée. J'ignore quel usage ils entendent ou pourront faire de ces documents, mais anticipant la possibilité qu'ils pourraient s'en servir et les rendre publics, je crois de mon devoir de vous mentionner le fait, afin que dans le cas où notre correspondance deviendrait publique, vous sachiez sous quelles circonstances la chose a eu lieu, et comment et pourquoi les papiers qui la composent sont sortis de mes mains.—Je suis etc.,

R. E. CARON.

(No. 16.)

L'hon. L. H. Lafontaine à l'hon. R. E. Caron.
Dimanche, 22 Mars, à 8 h. P. M.

Mon cher Ami,
Je suis arrêté à votre hôtel.—Vous n'y étiez pas—Je vous laisse un précis que je viens de rédiger.—Je ne l'ai pas relu dans l'espérance de le lire avec vous.—Faites moi le plaisir de me le renvoyer demain matin de bonne heure, et de me dire si cette forme vous convient.—Je crois que c'est la meilleure.—Tout à vous,

L. H. LAFONTAINE.

(No. 17.—NON PUBLIÉE.)

L'hon. R. E. Caron à l'hon. L. H. Lafontaine.
Lundi-Matin, 23 Mars, 1846.

Mon cher Ami,
Vos précises de mes deux premières lettres ne me convient nullement ; la forme que vous donnez à ces communications est par trop solennelle, trop peu conforme aux dispositions d'esprit où j'étais en les écrivant.
Je vous le répète, je regretterai la nécessité qui vous aura forcés de mettre devant le public une correspondance conduite de ma part sans la moindre pensée qu'elle était destinée à la publication ; mais, si dans la judicieuse discrétion que vous avez à exercer sur le sujet, vous jugez à propos de rendre mes lettres publiques, je préfère qu'elles soient montrées telles que je les ai écrites, quoique sous le rapport du style elles ne soient pas ce que je voudrais, et qu'elles contiennent des choses que je n'y aurais mis si elles n'eussent été nécessaires à un ami intime des malis de quel je ne m'attendais pas qu'elles sortiraient.
Ces choses, qui vous sera facile de reconnaître, vous ne ferez peut-être la justice de les montrer, non par ce que je pense avoir écrit, qui n'était pas vrai, mais pour la raison que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire.
Je suis, etc.,

R. E. CARON.

(No. 18.)

L'hon. R. E. Caron à l'hon. L. H. Lafontaine.
Lundi, 6 Avril, 1846.

Mon cher Monsieur,
En vous remettant les papiers que vous avez eu l'obligeance de me prêter hier, je dois vous informer de la détermination que j'ai prise de publier moi-même et en mon nom, la correspondance en question.
Ce qui s'est passé depuis quelques jours à ce sujet, me fait regarder cette démarche comme indispensable, quant à moi, et dans l'intérêt de tous ceux qui y ont pris part.
Je n'aurais pas adopté cette détermination sans vous consulter, et obtenir, avant de la mettre à exécution, votre consentement et celui de Morin, si les opinions de l'un et de l'autre sur ce sujet ne m'étaient parfaitement connues.
En faisant cette publication, je me bornerai, comme de raison, à la partie sérieuse et importante de notre correspondance, laissant de côté les notes privées et amicales que nous avons échangées entre nous ; à moins toutefois qu'il n'y en ait quelques-unes que vous aimeriez à faire connaître, et que dans ce cas, je vous prie de m'en indiquer.
Je vous soumettrai aussi la convenance de retrancher de votre première lettre la partie dans laquelle vous me citez, au soutien des principes que vous émettez, l'exemple de plusieurs individus occupant dans la société des situations élevées, et pour qui il pourrait être désagréable d'être ainsi traités devant le public, et cela sans une grande nécessité, puisque vos principes sont suffisamment inventés pour n'avoir pas besoin d'être soutenus des exemples que vous citez. Je ferai cependant à cet égard ce qu'il vous plaira. Je publierez en entier si vous ne m'autorisez à retrancher la partie en question.
Je suis, etc.,

R. E. CARON.

(No. 19.)

L'hon. W. H. Draper à l'hon. R. E. Caron.
Montréal, 6 avril 1846.

Mon cher monsieur,
J'ai tardé à répondre à votre note de ce matin, dans la nécessité de consulter quelques amis sur le parti que j'avais à prendre. L'affaire se présente sous un aspect nouveau. Mr. Lafontaine vient de donner avis que, demain, il communiquera à la chambre la correspondance qu'il a en sa possession. J'ignore quelle partie de notre correspondance se trouve entre ses mains. Je présume qu'il ne possède pas tout ce qui a été écrit. Vous n'avez plus besoin de mon consentement pour la publier ; au contraire c'est à moi maintenant à vous prier de me permettre de rendre publique, les communications que nous avons échangées, et que M. Lafontaine ne jugera pas à propos de communiquer, ou ce qu'il ne pourra faire, faute d'avoir les documents en sa possession. J'apprends que le bruit court que l'on m'aurait transmis ou communiqué quelque lettre écrite par M. Lafontaine à vous-même et que j'y aurais répondu. Je désire que vous m'autorisiez à dire que vous ne m'avez jamais communiqué la lettre de M. Lafontaine, ou celle d'aucune autre personne, relative à cette affaire ; à moins que votre lettre du 17 Septem-

bre dernier ne soit considérée comme une communication de leur part.

Une réponse avant que la Chambre s'assemble demain, obligera beaucoup.—Votre etc.,

W. H. DRAPER.

(No. 20.)

L'hon. L. H. Lafontaine à l'hon. R. E. Caron.
Montréal, 6 Avril, 1846.

Mon cher Monsieur,
Votre lettre en date de ce jour me soulage d'un grand embarras. Quoique la correspondance dont il s'agit me paraisse plus que jamais d'une nature parlementaire publique, je voyais avec bien du regret que vous l'aviez dans les derniers temps considérée sous un autre point de vue. Si j'ai différé jusqu'ici de votre manière de voir, nonobstant tout ce qui a eu lieu en Parlement et en dehors du Parlement, parmi les amis du parti auquel j'appartiens, c'est ce sur quoi je n'hésiterais pas un instant à en référer à vous-même. Vous admettez maintenant le principe sur lequel je m'étais proposé d'agir ; vous avez même de votre droit de le faire indépendamment vous-même, droit que je ne vous conteste pas. Je crois donc qu'il n'est pas opportun de multiplier les détails sur la manière dont vous pouvez donner effet à votre manière de voir, et vous laissant absolument libre, je prends acte de ce que je vous ai écrit et le deviens moi-même de mon côté, si je ne l'eusse pas été auparavant.—Je suis etc.,

L. H. LAFONTAINE.

(No. 21.)

L'hon. R. E. Caron à l'hon. W. H. Draper.
Lundi, 6 avril, 1846.

Mon cher monsieur,
La correspondance qui a eu lieu entre nous, et par suite entre moi et quelques amis à qui j'ai dû la communiquer, a dernièrement donné lieu à des décrets dans votre chambre. Les journaux s'en sont emparés, et elle est devenue le sujet de discussions publiques, et est représentée tout autre qu'elle n'est en effet.
J'ai toujours pensé que la publicité de cette correspondance serait sans avantage, et j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour l'empêcher ; mais d'après la manière que prend l'affaire, et le point où en sont maintenant les choses, il me paraît préférable que la transaction se fasse sous son vrai jour, et qu'elle soit justifiée et appréciée d'après son mérite et sa valeur, et non d'après des suppositions et des rapports qui ne peuvent qu'être plus ou moins faux et erronés.
Je suis donc d'avis qu'il est de justice quant à moi, et dans l'intérêt de tous ceux qui ont pris part à cette correspondance, qu'elle soit maintenant publiée, et ainsi qu'elle le soit de ma part, plutôt que de toute autre manière. Je me fonde que vous partagerez mon opinion sur le sujet, et que vous donneriez votre assentiment à une démarche que je n'aurais pas entreprise, que je regrette sincèrement, mais à laquelle je suis poussé par les circonstances.
En faisant cette publication, je me propose de retrancher tout ce qui est étranger au sujet principal ; j'ai regardé plusieurs de vos notes comme destinées pour moi seul, elles n'ont jamais été montrées et seront omises, à moins que vous ne désirez le contraire, ce dont il vous plaira m'informer. En attendant votre réponse, j'aurai l'honneur de me soumettre, Votre, etc.,

R. E. CARON.

(No. 22.—NON PUBLIÉE.)

L'hon. R. E. Caron à l'hon. M. Draper.
Mardi-matin, 7 Avril, 1846.

Mon cher monsieur,
Avant de répondre à votre note d'hier soir je dois vous dire qu'en même temps que je vous écrivais ce matin pour vous informer de mon désir de publier votre correspondance, et pour demander votre assentiment à la chose, j'écrivais aussi à M. Lafontaine, non pour lui demander son consentement, car je savais qu'il désirait la publication, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette manière d'envisager le sujet, que M. Lafontaine croit pouvoir faire aujourd'hui, ce qui ne lui était pas permis de faire jusqu'ici, et c'est pour cette raison sans doute qu'il a donné hier la notice dont vous m'informez par votre note. Quoiqu'il en soit, j'aime que vous sachiez que je ne participe en rien dans cette démarche.
Je passe maintenant au contenu de votre lettre. La partie de notre correspondance que se trouve entre les mains de M. Lafontaine se compose de lettres écrites par moi à ce Mr. en date des 7 et 8 sept., contenant un précis de notre conversation à Montréal, mais pour lui faire connaître que je m'étais décidé, d'après des nouvelles circonstances, à faire maintenant de moi-même, ce que je n'aurais pas voulu que l'on fit jusqu'à présent.
D'après une note reçue de ce Mr. en réponse à la mienne, il m'a été intime que l'on regardait ma détermination de publier moi-même, comme un abandon de mon opposition à ce que la correspondance fut rendue publique, et c'est en toute probabilité d'après cette